

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cette question est irrecevable.

LE CHÔMAGE—LA RÉSORPTION, L'INFLATION ET LA
GESTION ÉCONOMIQUE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Finances de bien vouloir indiquer à la Chambre si le gouvernement a abandonné sa politique qui consiste à lutter contre l'inflation au détriment de l'emploi dans sa gestion de l'économie.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, voilà une question que je préférerais aborder en cours de débat. Il est assez difficile de la traiter sous forme de réponse à une question.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre peut-il dire à la Chambre quels étaient les chiffres auxquels lui ou le gouvernement songeait au moment où le discours du trône a été conçu pour révéler que sa troisième priorité était une stabilité raisonnable des prix? Afin qu'on sache au juste en quoi cette stabilité pourrait consister, monsieur l'Orateur, j'aimerais que le ministre nous dise à quel niveau exactement elle se situe aux yeux du gouvernement.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, par stabilité raisonnable des prix on entend un contexte économique dans lequel les revenus des contribuables canadiens, surtout les revenus fixes, ne sont pas trop lourdement grevés.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre est-il prêt à nous citer des chiffres précis?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LE CHÔMAGE—LES CRÉDITS POUR LES TRAVAUX
D'HIVER—L'ENVOI DE FORMULES DE DEMANDE AUX
MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire à la question posée par le député de York-Sud au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il nous dire quand la province d'Ontario pourra mettre à la disposition des municipalités des formules de demande pour obtenir des prêts et des subventions provenant des 350 millions de dollars destinés aux travaux d'hiver provinciaux et municipaux?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Presque immédiatement, monsieur l'Orateur. Des négociations sérieuses sont en cours entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario, de fait, entre le gouvernement fédéral et toutes les provinces, de sorte que les critères pour obtenir ces prêts soient les mêmes dans tout le pays; j'attends une réponse très bientôt à la lettre que j'ai envoyée à M. MacNaughton, de l'Ontario. Ce n'est qu'une question de jours.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. Compte tenu de la déclaration faite par M. W. R. Diamond, sous-ministre adjoint du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui vient de prendre sa retraite, selon laquelle le nombre de postes vacants au Canada est peu élevé, le gouvernement a-t-il l'intention maintenant de ne plus prétendre qu'il y a de nombreux emplois disponibles?

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait bien que ce genre de question est irrecevable.

* * *

LE LOGEMENT

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES
ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé du logement. Lorsque le moment sera venu pour lui d'apporter sa contribution au débat sur le discours du trône—et il viendra—peut-il nous assurer qu'un montant important sera disponible immédiatement pour des habitations destinées aux personnes à revenu moyen ou faible, de manière à atténuer la crise du logement ainsi qu'à créer des emplois?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, des montants très importants sont déjà affectés à cette fin, mais nous allons proposer des modifications à la loi nationale sur le logement en vue d'augmenter les fonds injectés dans les projets d'habitations pour personnes à faible revenu et de les rendre plus facilement accessibles à ceux qui veulent en profiter.

M. Broadbent: Le ministre peut-il nous affirmer que les modifications dont il vient de parler seront présentées au début de la session, et plus précisément, d'ici dix jours?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, j'espère le faire, et je ne devrais peut-être pas dire cela, avant la conférence fédérale-provinciale que j'ai annoncée hier. De toute manière, elles seront proposées d'ici la fin du mois.

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI NATIONALE
SUR LE LOGEMENT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, d'après la réponse du ministre, puis-je conclure que rien ne sera fait, qu'aucun projet de loi ne sera présenté, qu'aucun projet ne sera soumis à la Chambre concernant le logement et le chômage avant la fin de la conférence fédérale-provinciale qui, si je comprends bien, doit se tenir les 20 et 21 janvier?

• (1120)

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, nous avons des programmes en cours, en collaboration avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, par exemple le programme de construction d'égoûts, pour lequel nous dépensons des sommes considérables. Le député ne s'imagine pas, j'espère, qu'il faudrait économiser de ce côté jusqu'à ce que des fonds soient disponibles. Le programme va de l'avant avec les montants que je puis obtenir du Conseil du Trésor.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais laissé entendre qu'il faudrait réduire les dépenses du programme. Durant la conférence de presse sur le discours du trône, la question du logement tenait la première place par rapport à l'emploi et du point de vue économique concernant le pays. J'aimerais que le ministre me dise si l'on va donner suite aux modifications à la loi nationale sur l'habitation et aux changements projetés en matière de logement et les présenter à la Chambre après la conférence en question, donc avec un nouveau retard.